328

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1910 — THÈSE — N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Robert LEBAS

Ancien prosecteur et Lauréat de l'École de Médecine de Tours
Ancien Interne des Hôpitaux de Tours
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris

ÉTUDE CRITIQUE

DES

Stigmates Anatomiques de la Criminalité

ET DE QUELQUES

THÉORIES CRIMINALISTES ACTUELLES

Président : M. BLANCHARD, *professeur*

PARIS
IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
JOUVE & Cie, Éditeurs
15, rue Racine, 15

1910

Faculté de Médecine de Paris

LE DOYEN	M. LANDOUZY
PROFESSEURS	MM.
Anatomie	NICOLAS
Physiologie	Ch. RICHET
Physique médicale	GARIEL
Chimie organique et Chimie générale	GAUTIER
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et Thérapeutique générales	ACHARD
Pathologie médicale	WIDAL DEJERINE
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	Pierre MARIE
Histologie	PRENANT
Opérations et appareils	HARTMANN
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET
Thérapeutique	GILBERT
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	THOINOT
Histoire de la médecine et de la chirurgie	CHAUFFARD
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER
Clinique médicale	HAYEM DIEULAFOY DEBOVE LANDOUZY
Maladies des enfants	HUTINEL
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	Gilbert BALLET
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND
Clinique chirurgicale	DELBET QUENU RECLUS SEGOND
Clinique ophtalmologique	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	ALBARRAN
Clinique d'accouchements	BAR PINARD RIBEMONT-DESSAIGNES
Clinique gynécologique	POZZI
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON
Clinique thérapeutique	Albert ROBIN

Agrégés en exercice

MM.

AUVRAY	CUNEO	LAUNOIS	NOBECOURT
BALTHAZARD	DEMELIN	LECENE	OMBREDANNE
BRANCA	DESGREZ	LEGRY	POTOCKI
BEZANÇON (F.)	DUVAL (P.)	LENORMANT	PROUST
BRINDEAU	GOSSET	LOEPER	RENON
BROCA (A.)	GOUGET	MACAIGNE	RICHAUD
BRUMPT	JEANNIN	MAILLARD	RIEFFEL
CARNOT	JEANSELME	MARION	SICARD
CASTAIGNE	JOUSSET (A.)	MORESTIN	ZIMMERN
CLAUDE	LABBE (M.)	MULON	
COUVELAIRE	LANGLOIS	NICLOUX	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

A MA MÈRE

A MES PARENTS

A MES AMIS

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX DE TOURS

MONSIEUR LE PROFESSEUR BAUDOIN

MESSIEURS LES DOCTEURS ARCHAMBAULT, CHEVET ET MAGNAN

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX DE PARIS

M. LE PROFESSEUR AGRÉGÉ LEPAGE

MESSIEURS LES DOCTEURS
DENY, CAUSSADE, MERKLEN, MOTZ
ET POULARD

A MONSIEUR LE DOCTEUR LE DOUBLE

Ancien Professeur d'Anatomie à l'Ecole
de Médecine de Tours
Associé national de l'Académie de Médecine

A MONSIEUR LE DOCTEUR BLANCHARD

Professeur de Parasitologie à la Faculté de médecine
de Paris
Membre de l'Académie de Médecine
Chevalier de la Légion d'honneur

Qui nous a fait l'honneur de présider notre thèse, bien faible hommage de notre reconnaissance.

ÉTUDE CRITIQUE

DES

Stigmates Anatomiques de la Criminalité

ET DE QUELQUES

THÉORIES CRIMINALISTES ACTUELLES

INTRODUCTION

Nous sommes à une époque où les statistiques accusent un accroissement considérable des délits et des crimes et plus que jamais on recherche les causes de la criminalité. Le but de notre travail est de rechercher s'il existe un rapport de cause à effet entre la constitution anatomique anormale d'un individu et les tendances au délit et au crime. Autrement dit, y a-t-il, comme le prétend Lombroso, des individus qui apportent en naissant certaines anomalies anatomiques, appelées encore *stigmates anatomiques de la criminalité*, en même temps

que d'incorrigibles tendances au crime ? Y a-t-il un type de criminel-né ?

Quelle est la valeur de ces prétendus *stigmates anatomiques ?* C'est ce à quoi nous essaierons de répondre dans la première partie de cette thèse en discutant les arguments des différentes théories criminalistes qui en dehors des criminels passionnels et ébrieux n'admettent qu'il n'y a que des *criminels-nés.*

Parce qu'un enfant naît porteur de certains *stigmates anatomiques* dits de la criminalité, est-il fatalement voué à commettre des délits et des crimes, sans que des facteurs, autres que sa constitution anatomo-physiologique, ne soient en cause ? c'est ce à quoi nous répondrons brièvement dans la seconde partie de cet ouvrage, brièvement parce que cette seconde question est surtout du ressort du sociologue, et que nous nous proposons d'insister sur la partie anatomique du sujet qui est davantage celle du médecin.

Nous devons une grande part de cette discussion anatomique aux précieuses notes que nous a fournies M. le professeur Le Double, que nous avons eu l'honneur d'assister comme prosecteur, et qui d'ailleurs nous a inspiré le sujet de cette thèse : nous ne saurions assez l'en remercier ici.

Nous adressons aussi nos vifs remerciements : à M. le Dr A. Marie qui nous procura d'utiles documents et nous autorisa à examiner les aliénés criminels de son service ; à M. le Dr Mac Auliffe, enfin,

pour la complaisance qu'il a mise à nous faire profiter de son expérience en prélevant des mensurations sur les malades de l'asile de Villejuif.

Cette thèse marquant la fin de nos études médicales, nous profitons de l'occasion pour prier nos maîtres, dans les hôpitaux de Tours et de Paris, de croire à toute notre reconnaissance. A M. le professeur Baudoin et à M. le Dr Caussade, pour leur enseignement et leur bienveillante sympathie, nous gardons une profonde et sincère gratitude.

PREMIÈRE PARTIE

ANALYSE ET CRITIQUE DE CERTAINES THÉORIES CRIMINALISTES

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous paraît utile de définir le criminel en général et de donner une courte classification des criminels.

D'une façon générale un criminel est un homme ou une femme qui, inconsciemment ou sciemment, commet un attentat contre les mœurs et les lois de la société. — En se basant sur cette définition on peut, si on s'en rapporte aux doctrines lombrosiennes, diviser les criminels en trois catégories, savoir : *les criminels passionnels*, *les criminels ébrieux* et *les criminels-nés*.

Les criminels passionnels sont ceux qui, dans un accès de colère, de haine, de jalousie, de désespoir, volent, blessent ou tuent. Ils regrettent leur faute plus ou moins longtemps après qu'ils l'ont accomplie, l'expient par un long repentir, et il n'est pas défendu d'user à leur égard d'une large mansuétude.

On peut les considérer comme presque irresponsables.

Les criminels ébrieux sont ceux qui commettent un acte coupable, non plus comme les précédents, sous l'influence de la passion, mais sous l'influence d'une substance ébrieuse, telle que : l'alcool, le haschisch, l'éther, les essences, etc. Ils ne conservent aucun souvenir ou qu'un souvenir assez vague de cet acte coupable et sont, par suite également, plus ou moins irresponsables. Ces deux premières catégories de criminels peuvent être qualifiées : *criminels d'occasion.*

Les criminels-nés, encore appelés criminels d'instinct, d'habitude, de profession, sont des révoltés qui, à l'inverse des criminels passionnels et ébrieux, entrent de propos délibéré, pour satisfaire leurs instincts égoïstes et leurs besoins grossiers, en lutte ouverte contre les mœurs et les lois de la société.

Ces derniers criminels sont-ils responsables ? Oui, répondent divers anthropologistes criminalistes ; non, répondent d'autres, et parmi eux Lombroso et ses élèves. « Au lieu de construire des maisons de correction que l'on pourrait appeler justement des officines de corruption, nous croyons en effet, écrit Lombroso, qu'il y aurait un immense avantage à fonder des maisons de fous criminels, ou mieux un asile perpétuel pour les mineurs affectés de tendances criminelles obstinées ou de folie morale. » — Mais est-il vrai qu'il existe un criminel-né ?

Quatre théories ont été fournies du crime par

ceux qui croient, qu'en dehors des criminels passionnels et des criminels ébrieux, il n'y a que des criminels-nés.

Ce sont ;

1° La théorie de l'infantilisme ;

2° La théorie atavistique, physique et morale ;

3° La théorie atavistique morale ou bestiale ;

4° La théorie pathologique ou tératologique.

I. — Théorie de l'Infantilisme

L'enfant, disent les partisans de cette théorie, est un être vindicatif, jaloux, dissimulé, égoïste, aimant ses parents pour lui-même et en raison du bien-être qu'ils lui donnent, insoucieux de la misère et de la souffrance d'autrui, paresseux, vaniteux, imprévoyant, gourmand, ne discernant qu'incomplètement le bien du mal, chipeur, voleur même, sans pudeur, un être qui rapporte tout à lui-même, raisonne peu, exige et agit.

« Le mensonge croît en même temps que son corps », a déclaré Montaigne ; « cet âge est sans pitié », a dit La Fontaine ; « l'enfant est colère », a remarqué La Bruyère. Oui, l'enfant est tout cela et bien d'autres choses encore : lâche devant le châtiment, il ne se soumet, comme le sauvage, que sous l'influence de la crainte. Mais de ce que l'enfant porte en soi des inclinaisons déplorables, est-ce une raison pour prétendre que tous les *criminels-nés* ne

sont rien autre chose que des sujets, qui gardent, après la puberté, cette crise de la vie humaine qui apporte avec elle, à la fois une explosion d'idées et de besoins nouveaux, les traits psychiques et, parfois aussi les traits physiques de l'enfant ? Pas tous, certainement. Tous les enfants ne possèdent pas en germe l'ensemble des instincts égoïstes et les penchants pervers dont il a été question précédemment, et ces instincts et ces penchants ne persistent guère après la puberté que chez ces petits malheureux qu'on appelle les enfants abandonnés, ces infortunés dont le caractère n'est pas discipliné, assoupli par de bons exemples, de sages remontrances et l'instruction, chez ceux aussi qui, bien qu'ayant de bons parents, sont absolument inaptes à l'éducation et à la sociabilité. Mais ces derniers, qui, même en bas âge, sont de méchants garnements qui tueront ou voleront plus tard, pour satisfaire, sans travailler, leurs besoins grossiers, ne deviennent, comme l'ont montré Morel, Moreau de Tours et M. Magnan, des criminels que par suite d'une dégénérescence à la fois physique et morale dont l'origine doit être cherchée dans l'hérédité nerveuse ou vésanique, entraînant la production d'une déséquilibration plus ou moins complète des facultés mentales. Taverni, en effet, a constaté : 1° sur un petit nombre d'enfants, une inaptitude irrémédiable, quels que soient les procédés pédagogiques employés à l'éducation, une résistance ouverte contre les conventions sociales ; 2° chez les cri-

minels adultes, l'existence, pendant leur enfance, des caractères d'inaptitude et de résistance précités.

II. — Théorie atavistique, physique et morale

Cette théorie est basée sur l'hérédité atavique ou en retour ; l'aptitude criminelle serait liée à une certaine conformation du cerveau, de son enveloppe osseuse et de la face, reconnaissables à l'autopsie et même en ce qui concerne la tête, sur le vivant (type criminel). D'après Lombroso la tête du criminel-né est caractérisée par l'asymétrie de la face, le front fuyant, les arcades sourcilières énormes, qui surplombent l'œil et lui donnent un caractère dur et méchant ; les sourcils en S, ou les sourcils se rejoignant sur la ligne médiane, l'écartement des yeux, le plus grand développement des orbites, qui, suivant Lombroso, s'explique « comme chez les oiseaux de proie, par la coordination des organes, par suite d'un exercice plus fréquent » ; la déviation et la grosseur du nez ; l'ouverture asymétrique des narines, décrite par Welcker sous le nom d'ouverture ptéléiforme ; les mâchoires saillantes ; les dents irrégulières ; la forme en upsilon ou en ellipse des arcades dentaires ; le bourrelet palatin médian ; la forme en ogive de la voûte palatine ; l'apophyse lémurienne ; les arcades zygomatiques bombées ; l'écartement et la déformation de l'oreille :

l'oreille de Wildermuth, dans laquelle l'anthélix est plus prononcé que l'hélix ; l'oreille en anse, le lobule adhérent, l'oreille de Morel, dans laquelle le pavillon est mal développé, mal bordé, mal ourlé, dépourvu de lobule (oreille sessile) ; l'œil hagard, faux, sinistre ; les lèvres minces, la barbe rare.

Au point de vue physiologique, les criminels-nés se distingueraient par une diminution de leur sensibilité générale et des sensibilités spéciales. Ils auraient le tact obtus (Ramlot et Warnots), l'acuité visuelle faible, avec des troubles oculaires divers : amblyopie daltonisme, scotomes périphériques (Marro, Beliakow, Ramlot et Warnots), l'ouïe moins fine (Beliakow). Mais toutes ces assertions sont contredites par les recherches de H. Joly, Baer, Hæke, Laurent, Heger. Il est faux également que l'ambidextrie et la gaucherie soient plus communes chez les délinquants : sur 1004 détenus de la prison de Plœtzeusee, Baer a noté 1 o/o de gauchers et 5 o/o d'ambidextres, c'est-à-dire à peu près la même proportion que dans la population libre.

Au point de vue psychologique ce serait un individu dépourvu d'altruisme et de sens moral ; mais nous n'insisterons pas ici sur ce point sur lequel nous reviendrons.

En ce qui concerne les conformations qui, selon Lombroso, sont spéciales au criminel-né, nous opposerons :

1° Que l'asymétrie de la face est la règle chez plus de 50 o/o des honnêtes gens ;

2° Que la saillie des arcades sourcilières dépend de la capacité essentiellement variable des sinus frontaux et n'a rien à voir avec la criminalité : elle existait chez Darwin ;

3° Que Gof Schneider, étudiant les vices de conformation des globes oculaires et les troubles visuels qui en sont la conséquence sur 170 détenus, a reconnu qu'ils ne jouissent d'aucun privilège sous ce rapport ;

4° Que l'apophyse lémurienne n'existe pas et qu'il n'y a pas d'apophyse goniaque spécial aux singes ;

5° Que si les difformités de l'oreille, si l'oreille forte, écartée, mal ourlée, était un stigmate indéniable de la criminalité « il y a longtemps que la police aurait trouvé son chemin de Damas et qu'elle mettrait facilement la main sur le coupable et pourrait s'écrier, elle aussi : *Teneo lupum auribus !* », comme l'a spirituellement fait remarquer M. Le Double.

A la suite de nombreuses recherches, M. Mac Auliffe est arrivé à cette constatation que « les honnêtes gens ont l'oreille aussi mal ourlée que les assassins, et que les signes qu'on a décrits comme stigmates de dégénérescence se rencontrent *avec la même fréquence* dans toutes les classes de la société ».

Voici d'ailleurs le résultat global de statistiques faites par M. Mac Auliffe :

Principaux stigmates auriculaires dits de dégénérescence

	Sur 100 meurtriers ou assassins (d'après la photographie)	Sur 100 élèves du Cours d'Id. de la Pr. de Police (d'après la photographie)	Sur 100 élèves du Cours d'Id. de la Pr. de Police (signalements pris par écrit après examen direct.)	Sur 100 visite du Service Anthropome trique (1892-1893 (d'après la photograph
Nodosité darwinienne....	9	3	9	1
Bordure échancrée, froissée	9	4	3	3
Ecartement auricul. sup.-post.....	4	4	3	0
Ecartement inf.....	1	0	0	2
Ecartement auriculaire total.....	3	2	1	1
Lobe traversé.....	18	19	10	21
Lobe séparé.....	28	24	20	30
Lobe descendant.....	5	14	10	8
Bordure sup.-post. très grande.....	11	14	3	5
Conque traversée ou bordure originelle grande...	11	6	3	7
Plis de l'anthélix convexes.	10	3	8	11
Plis de l'anthélix très accentués.....	5	2	2	3
Oreille de Blainville (oreilles très asymétriques)...	4	2	0	1
Tubercule darwinien.....	1	1	0	0
Tubercule supratraginien.	1	0	5	1
Lobe nul ou très petit....	1	2	3	3
Oreille très petite.....	3	0	0	0
Lobe golfe.....	3	0	5	1
Oreille grande.....	1	2	0	2
Bordure post. fondue avec l'anthélix.....	2	2	0	2
Pli supérieur nul.....	1	5	3	1
Lobe équerre.....	1	3	15	5
Lobe très grand.....	1	3	0	3
Lobe à virgule.....	1	0	0	0
Lobe large.....	0	6	1	6
Bordure supér.-post. plate.	0	3	1	7
Pli sup. à deux ou *n* branches	0	2	2	0
Oreilles présentant deux stigmates.....	*27*	*25*	*24*	*22*
Oreilles présentant plus de deux stigmates.....	*12*	*11*	*5*	*11*
Oreille dite normale de Féré.	*18*	*18*	*19*	*18*

Les asymétries de dispositions et de dimensions des oreilles n'ont guère plus de valeur.

MM. A. Marie (de Villejuif) et Mac Auliffe ont présenté à la Société clinique de Médecine mentale une étude de contrôle sur les stigmates auriculaires de la dégénérescence. Deux cents sujets ont été mensurés, dont un certain nombre aliénés ou dégénérés héréditaires ont été comparés à un nombre égal de jeunes soldats de la même région. Les mensurations ont porté pour chaque sujet sur l'oreille droite, puis sur l'oreille gauche ; elles ont révélé une grande asymétrie du pavillon chez les aliénés, indice de cette *asymétrie* qui *est la règle chez l'homme en général.* Voici d'ailleurs un tableau comparatif des mensurations du pavillon auriculaire de 100 aliénés, épileptiques ou idiots (Service du Dr Marie, de Villejuif) et de 110 soldats du 104e d'infanterie.

	Sur 100 aliénés	Sur 100 soldats
	—	—
Oreilles de hauteur égale	20	35
Oreille droite plus haute que la gauche	44	23
Oreille gauche plus haute que la droite	36	42
Oreilles de hauteur égale ou différentes de 1 millimètre seulement	51	63
Oreille droite plus haute que la gauche		
de 1 millimètre	13	12
de 2 millimètres	21	5
de 3 millimètres	7	3
de 4 millimètres	2	3
de 5 millimètres	1	0
Oreille gauche plus haute que la droite		
de 1 millimètre	18	16
de 2 millimètres	8	9

de 3 millimètres	3	8
de 4 millimètres	5	4
de 5 millimètres	1	3
de 6 millimètres	0	2
de 7 millimètres	1	0

6° Que le plus *grand développement des orbites*, les *lèvres minces*, la *barbe rare* sont des attributs de ce que M. A. Chaillou appelle le *type cérébral*. Or ce type morphologique se rencontre surtout chez les peuples à l'apogée de leur développement scientifique ou artistique, et chez les individus à intelligence supérieure. Mécène, Mantaigne, Malherbe, Richelieu Diderot, Kant, Ampère, Leverrier, Orfila, R. Wagner, Baudelaire ont présenté ce *type cérébral*.

Si, d'autre part, par type on entend en anthropologie criminelle ce que l'on entend par ce terme en anthropologie et en zoologie générales, on peut déclarer aussi que ce type n'existe pas, car il n'est pas indiqué par cet ensemble de caractères constants qui permet de séparer un groupe d'un autre groupe une famille d'une famille, une race d'une autre race. Il y a entre les criminels une affinité sociale et psychologique, parfois même une étrange ressemblance physique, mais d'affinité anthropologique il n'y en a pas. Lombroso convient, au surplus, que le type criminel ne s'observe que sur trente-six criminels sur cent. Les soixante-quatre autres n'ont donc pas ce type? Quelle confiance peut-on placer dans la valeur scientifique d'un soi-disant type qu'on ne trouve même pas dans la majorité des cas examinés? Que penserait-on d'une race humaine brachycé-

phale dans laquelle 61 o/o des sujets ne seraient pas brachycéphales ? Un seul cas négatif dans l'espèce ne ferait pas sombrer la théorie, puisque il est admis que l'exception confirme la règle, mais un aussi grand nombre de cas exceptionnels transforment l'exception en règle et ne laissent pas grand chose de la théorie.

Ce sont encore les partisans de cette théorie qui voient un rapprochement des criminels avec les anthropoïdes. Ils prétendent, à l'appui de leur théorie, que la prédominance de la grande envergure sur la taille se rencontre surtout chez les criminels. On sait, en effet, que la prédominance de l'envergure (distance d'un doigt médius à l'autre, lorsque les bras sont horizontalement étendus) sur la taille, va en augmentant, si on passe de l'homme aux anthropoïdes. Dans la station verticale, les bras tombant le long du corps, alors que l'extrémité du médius atteint le milieu de la cuisse chez l'homme, il descend au-dessous du genou chez le chimpanzé, au milieu de la jambe chez le gorille, aux chevilles chez l'orang et aux pieds chez le gibbon.

Mais, comme l'a montré M. Ch. Perrier, dans une étude très détaillée sur les rapports de la grande envergure avec la taille chez les criminels, la différence, qui existe entre l'envergure et la taille, est *inférieure à la normale* (prise dans la race blanche) chez les condamnés.

Ainsi les criminels n'ont point forcément les bras

longs comme les singes, ils les auraient au contraire un peu plus courts que les gens normaux.

Enfin si l'ancêtre de l'homme était un être voisin des singes, il a dû être frugivore, par conséquent doux et patriarcal. Dès lors, pourquoi nous présenter l'immoralité, la férocité, le crime comme des phénomènes d'atavisme ?

III. — Théorie atavistique morale ou bestiale

Quelle valeur convient-il d'attribuer à la théorie de l'atavisme moral ou bestial ? Dans cette théorie on admet que le criminel est bien constitué physiquement, mais présente le psychisme de nos ancêtres de la pierre ou le psychisme de nos contemporains atteint du genre de folie décrite par Foville sous le nom de folie morale ou instinctive, folie qui porte sur la sphère de l'affectivité, et qui consiste dans l'obtusion du sens moral et une perversion du sentiment et des instincts. Ce serait « un fou moral » (Lombroso, Tarde, Despine).

L'atavisme moral est invoqué aussi par Taine, M.J. Soury, etc..., pour expliquer et excuser le crime. M. Ribot croit également à des infirmités morales, à des lacunes dans l'organisation mentale du criminel, infirmités aboutissant à l'absence d'altruisme ou de sens moral. Le malfaiteur, a-t-on dit, est un homme dont le corps est normal, mais dont « le clavier

psychique a une fausse note ». Pour divers anthropologistes criminalistes, criminalité congénitale et idiotie morale sont donc synonymes. Nous ne pouvons souscrire à cette manière de voir, par la raison toute simple que la *moral insanity* n'existe pas en tant qu'unité du cadre nosologique, comme l'a montré Wesphal.

Il n'y a pas de maladie mentale constituée, par le seul manque de sens moral. La *moral insanity* n'est qu'une forme de débilité mentale chez les dégénérés héréditaires ou bien une déchéance d'une partie de l'individualité physique. Si le criminel était toujours un loup, a remarqué justement Proal, il agirait toujours en loup ; or il a souvent de bons antécédents et après la condamnation il se répent et se corrige parfois.

IV. — Théorie Pathologique ou Tératologique

Abordons enfin la dernière théorie qui ait été donnée du criminel-né. Dans cette théorie, le criminel-né est un dégénéré héréditaire, un épileptique, un fou ou un fils d'épileptique, de fou, d'alcoolique. A l'appui de cette théorie, les arguments suivants ont été invoqués par ses défenseurs :

1° Le criminel aurait la même mentalité ou, à peu de chose près, la même mentalité que l'épileptique ou autres dégénérés ;

2° La criminalité serait beaucoup plus commune chez les dégénérés que chez les autres sujets ;

3° On rencontrerait plus fréquemment chez les criminels, les épileptiques, les fous ou autres dégénérés, que chez les honnêtes gens, des *variations anatomiques*, appelées pour les besoins de la cause, *stigmates anatomiques.*

Nous allons discuter chacun de ces arguments et principalement le dernier à propos des prétendus *stigmates anatomiques.*

1° Nous pouvons d'abord dire que le criminel n'est pas un épileptique. Contrairement à ce dernier, il sait toujours ce qu'il fait et n'a jamais l'amnésie de ses actes ; l'épileptique est un malade, le criminel-né n'en est pas un.

Le criminel n'est pas davantage un fou. Tel il était avant d'accomplir son forfait, tel il demeure après. Le dément est un homme différent de celui qu'il était avant l'éclosion chez lui de l'aliénation mentale ; il est transformé, par la folie, en une personnalité nouvelle douée d'un autre caractère, d'autres instincts et d'autres penchants.

Chez le criminel, le forfait n'est que l'expression de son caractère propre, une manifestation de ses propres penchants ; chez le fou, ils ne sont que l'expression du caractère et une manifestation des penchants d'une personnalité nouvelle. Le premier est un être sociable, souvent plein d'astuce, de ténacité et de volonté ; le second est un solitaire dont le cerveau est traversé par des mirages fantastiques, par de

bizarres combinaisons d'idées nouvelles et illusoires. Le criminel est logique, l'aliéné est incohérent. Sans doute, le caractère commun de tous les dégénérés héréditaires c'est la dysharmonie psycho-physiologique et, sous ce rapport, ils se rapprochent beaucoup du criminel-né, mais il n'est pas moins vrai que les dégénérés héréditaires, dont le cerveau est mal équilibré, peuvent parfaitement rester honnêtes si la puissance inhibitrice est suffisante, de même qu'avec un cerveau bien équilibré, on peut devenir criminel si la volonté fait défaut. En présence d'un dégénéré criminel ou délinquant, il est donc souvent difficile de se prononcer dans quelle mesure il est responsable, d'autant mieux: 1° que chez les dégénérés héréditaires, comme chez les non-dégénérés, l'hérédité peut être collatérale ou interrompue (alternante ou atavique), pour employer les termes usités en anthropologie, c'est-à-dire qu'au lieu de ressembler à son père ou à sa mère, on peut ressembler à un oncle ou à un de ses aïeux et ceci est très commun pour les caractères pathologiques ; 2° que, lors même que l'hérédité est directe et continue, elle n'est pas toujours similaire, c'est-à-dire qu'un épileptique peut donner naissance à un choréique, celui-ci à un hystérique, etc., Les dégénérés héréditaires ne deviennent pas fatalement des criminels. « L'intelligence du gamin parisien est vive, a dit Brouardel, son esprit est précoce. En général petit, il est alerte, prompt à la réplique, intelligent, très adroit et très débrouillard. Si le père, un ivrogne, manque à son rôle, c'est

souvent le fils ou la fillette de onze à douze ans qui est le vrai chef de la famille ; cinq ou six ans plus tard, ce gavroche est resté petit, comme éteint ; il a l'esprit lent et sans volonté. Il a subi un temps d'arrêt au moment de la puberté ; sa conformation corporelle est restée stationnaire ».

« Les glandes génitales, dit Bourneville, sont petites, les poils rares, la peau est presque glabre et la barbe est clairsemée. Le squelette ne devient pas celui d'un mâle, le bassin s'élargit ; les formes deviennent potelées par suite de la graisse qui envahit le tissu sous-cutané et fait gonfler les seins : ce sont des types de Ganymèdes... C'est vers seize ou dix-huit ans que ces infantiles prennent de l'embonpoint ; ils ont des allures féminines.

» Les deux caractères prédomidants de la dégénérescence de cet enfant des grandes villes... sont l'étiolement intellectuel et l'inaptitude génésique ».

Voilà donc, une classe de dégénérés dont les membres ne sont point des aliénés et ne deviennent pas fatalement criminels.

Evidemment les dégénérés sont des êtres dont le type est maladivement dévié du type normal par des influences nombreuses, combinées, associées de telle sorte que la tare n'a jamais une même physionomie ; sans doute la constitution nerveuse porte l'empreinte, le cachet de cette tare, et c'est par le système nerveux qu'elle se transmet de l'ancêtre à l'enfant, car on sait qu'aucun ébranlement qui fond sur le système nerveux n'est perdu ; c'est à ce titre

que les penchants vicieux, les mauvais exemples, les mauvaises habitudes dérivant d'une éducation fâcheuse, les mauvaises passions, deviennent une tare redoutable qui peut engendrer les forfaits et le crime... (Carre). Sans doute, aucun état d'âme, aucun état de conscience qui ne corresponde à une vibration d'une cellule de l'encéphale marquant sur elle, du même coup, une empreinte indélébile ; c'est ainsi que les impressions entrent dans notre être moral et contribuent à former le moi, le présent et le devenir de notre être pensant et agissant... Sans doute, si cette empreinte est mauvaise elle constitue une déviation qui se propage des ascendants aux descendants, et va en s'accentuant jusqu'au jour où, par l'excès même de sa puissance, elle est frappée d'un arrêt de mort ; c'est une des lois de la dégénérescence, en effet, que d'être progressive et d'aboutir à la stérilité. Mais que le criminel, en raison du déterminisme physiologique même ne soit ni plus ni moins soumis à la fatalité des causes déterminantes que le reste de ses semblables ; que le criminel, par la fatalité de ses penchants ne se distingue pas de tous les êtres qui, comme lui, vivent dans la vie de ce monde, mais en vertu de son organisme nerveux qui porte l'empreinte d'un cachet particulier, il pourra bien, de par le déterminisme même, ne pas répondre à une excitation extérieure ou intérieure de la même façon que tout le monde, ni se conduire dans la vie de la même manière. De telle sorte que l'on a pu dire que le criminel, comme le fou, agit mal parce qu'il suit

mal et raisonne mal, mais cela ne prouve pas que le criminel dégénéré, soit criminel parce qu'il est dégénéré pas plus qu'il n'est aliéné criminel.

2° Voyons donc s'il est vrai que *la criminalité est plus commune chez les épileptiques, les aliénés ou autres dégénérés, que chez les gens sains d'esprit et de corps, comme l'affirment les défenseurs de l'origine commune du crime et de la dégénérescence.*

Lombroso dit qu'il a rencontré la criminalité chez 14 o/o des épileptiques ; Rossi sur 14 o/o ; Knecht sur 5 o/o ; Baer sur 3 à 5 o/o. Mais parmi ces épileptiques, il en est qui ne sont pas des épileptiques de naissance, mais des épileptiques d'occasion, des gens dont l'épilepsie n'est survenue que plus ou moins longtemps après la naissance, sous l'influence de l'alcool, d'une émotion vive, etc. Et Marro a noté, d'autre part, qu'en 1884 la proportion des épileptiques dans les prisons italiennes ne dépassait pas 0,66 o/o. Avant lui Jacoby avait relaté déjà aussi, qu'en 1874 il n'y avait dans les mêmes prisons que 37 épileptiques et aliénés.

En ce qui concerne les rapports entre la criminalité et l'aliénation mentale, le professeur Lombroso, dans une lettre adressée au professeur Le Double, écrivait : « Il n'est pas exact, comme vous l'avancez, qu'on ne trouve pas plus fréquemment, chez les criminels que chez les êtres normaux, l'*inflammation chronique* des méninges du cerveau. Depuis bien des années, j'ai prouvé, dans l'*Homme criminel*, que cette inflammation s'y trouve dans la proportion

de 50 o/o. Et cela pour les criminels en général : car, pour *les criminels-nés*, je l'y ai toujours trouvé, soit dans la proportion de 100 o/o. »

Kochler dit, de son côté, qu'on rencontre 3 o/o d'aliénés parmi les criminels ; Baer 5 o/o ; Sander 6,6 o/o ; Knecht 7 o/o ; Külm 8 o/o ; Mendel 12 o/o. Suivant ces auteurs le nombre des aliénés parmi les criminels serait donc grand. Malheureusement et comme pour les épileptiques, ces assertions ne sont pas à l'abri de toute contestation. Sur vingt-deux autopsies de malfaiteurs que M. Le Double a lui-même pratiquées, il n'a trouvé des traces manifestes d'une inflammation chronique des méninges et de la couche corticale sous-jacente du cerveau que sur un faussaire, fils et petits-fils d'aliénés. Cinq décapités, voleurs et assassins, dont M. le professeur Debierre, de Lille, a eu l'occasion de faire l'autopsie, ne présentaient ni altération des membranes du cerveau, ni altération de l'écorce cérébrale ; la même constatation par le même auteur sur le cerveau de quatre guillotinés eut lieu récemment. Selon Semal l'aliénation mentale serait enfin en Belgique près de 7 fois plus rare chez les vrais criminels que chez les honnêtes gens, puisqu'il y aurait un aliéné sur 527 habitants, tandis qu'il n'y en aurait qu'un sur 3.229 criminels.

M. le Dr A. Marie, médecin en chef de l'asile de Villejuif, présenta au Congrès de Pau, un relevé des aliénés passés des prisons à l'Asile de Villejuif, de 1896 à 1904 et répartis ainsi :

Malades	Vagabonds	Scandales à l'Elysée	Refus de payer	Vol	Mendicité	Coups	Outrage pudeur	Assassinat	Outrage agents	Bris de clôture	Ivresse	Expulsés (infr.)	Divers	Total
P. G.	6		4	23	4	2				1	1	1	2	44
Dém. sénile et organ.	10	2	1	9	2	3	2							29
Alcool. et intoxic.	2	2	1	8	2	1	1		1				1	19
Epilep. et névrose						1			2		1			4
Débiles et imbéciles	43	6	2	28	10	10	7	6	13	2	2		6	135
Excités maniaques	1			4		1		1	1	3	1	1		13
Mélancoliques	2	2	2	2	1	3			1					13
Persécutés	4					1								5
Dém. précoces	10													10
Totaux	78	12	10	74	19	22	10	7	18	6	5	2	9	272

Or si l'on compare ce nombre d'entrées d'aliénés délinquants ou criminels au nombre total des entrées à l'asile de Villejuif dans le même espace de temps, on s'aperçoit que le pourcentage de délinquants ou criminels parmi les aliénés n'est pas très élevé.

De 1896 à 1904 inclusivement, en effet, sur 5.139 entrées d'aliénés à l'asile de Villejuif, on ne compte que 272 aliénés délinquants ou criminels comme l'indique le tableau ci-dessus, soit une proportion de 5,29 o/o.

Enfin, à plusieurs reprises, M. le Dr Caussade nous fit remarquer un épaississement des méninges à l'autopsie d'individus ayant succombé à une autre affection qu'une méningite aiguë ou chronique, et qu pourtant n'étaient pas des criminels.

On répète également partout, que c'est parmi les

enfants d'alcooliques, de fous, d'épileptiques, que se recruterait la clientèle du crime ; alors que, chez les êtres sains, une cause accidentelle et passagère, une violente passion, une haine implacable, un amour irrésistible, une tempête de colère, peuvent momentanément affaiblir ou même empêcher le sens net et impératif de l'obligation, chez les seconds il existerait des causes matérielles permaneutes dans les centres nerveux qui fausseraient le jugement, annihileraient la volonté et laisseraient dominer l'impulsivité brutale. Il y a cependant des médecins aliénistes qui, loin d'assimiler la criminalité et la dégénérescence, n'hésitent pas à dire — et c'est le cas de M. Marandon de Monthyel — que « dans la folie la criminalité est en raison inverse de la dégénérescence ». En Italie même, Colajanni rapporte « que les provinces où l'on rencontre le maximum des maladies et difformités corporelles qui caractériseraient les dégénérés sont les plus morales. »

Si la dégénérescence et le crime avaient une origine commune, c'est surtout chez les aliénés criminels que l'on devrait trouver le type morphologique le plus parfait, ce que Lombroso appelle le type criminel. Nous avons, à cet effet, M. Mac Auliffe et nous-même, relevé un certain nombre de mensurations sur huit aliénés criminels dans le service de M. A. Marie, et sur trois aliénés délinquants dans le service de M. Colin à l'asile de Villejuif.

Voici un résumé des dossiers de ces malades :

Observation I. — D... n. âgé de vingt-sept ans, originaire du Mans, exerçant la profession de cordonnier, est atteint de débilité mentale ; il a subi quinze condamnations, variant de quinze jours à un an de prison pour délits variés, la plupart au cours d'ivresse. (Rébellion, violences, mendicité, vagabondage, vol). A fait son service militaire aux bataillons d'Afrique.

Observation II. — M... n. âgé de trente-six ans, serrurier, est un dégénéré avec délire de persécution, hallucinations, interprétations délirantes. Depuis l'âge de dix-huit ans, ce malade a toujours été en prison ou aux bataillons d'Afrique ; c'est un récidiviste du vol et un déserteur.

Observation III. — G... t. âgé de vingt-neuf ans, serrurier, originaire de Paris, est atteint de délire de persécution chronique. Dans ses antécédents personnels, on relève des tentatives d'homicide sous l'influence des idées de persécution (a tiré 6 balles de revolver sur son médecin).

Observation IV. — C... n. âgé de vingt-sept ans, sans profession, originaire de Paris, est atteint de dégénérescence mentale avec idées de persécution ; a poursuivi de menaces son père naturel jusqu'à la mort de ce dernier. Se croit l'apôtre de l'anarchie. A été condamné à plusieurs reprises pour vagabondage, menaces de mort et pour vols.

Observation V. — D... rs. âgé de cinquante ans, sans profession, est atteint de confusion mentale apparente (possibilité d'une simulation surajoutée) : négativisme, mutisme ou

bien réponses ironiques et narquoises. On ne possède pas son état civil, on ne sait seulement qu'il fut condamné plusieurs fois pour vagabondage et pour vol.

Observation VI. — C... l. âgé de vingt-deux ans, sans profession, originaire de Paris, est atteint de débilité mentale, a des instincts pervers ; a été deux ans dans une maison de correction et condamné plusieurs fois pour vagabondage.

Observation VII. — B... t. âgé de soixante-douze ans, journalier, originaire du département d'Ile-et-Vilaine, est atteint de délire chronique de persécution ; très violent et très dangereux, il a poussé son fils à l'homicide.

Observation VIII. — M... r. âgé de vingt-cinq ans, infirmier, originaire de Paris, est atteint de dégénérescence mentale sans délire, mais avec impulsions violentes ; a commis plusieurs tentatives d'homicide.

Observation IX. — L... d. âgé de trente-six ans, sans profession, originaire de Montreuil, est atteint de débilité mentale avec idées de persécution, impulsions à la violence ; a subi plusieurs internements et emprisonnements pour vol, coups et blessures, tentatives d'homicide. Sort des bataillons d'Afrique.

Observation X. — M... l. âgé de trente-cinq ans, plombier, originaire de Paris, est atteint de dégénérescence mentale héréditaire, a commis des vols et a tiré des coups de revolver sur un gardien de la paix.

Observation XI. — O... n. âgé de trente-quatre ans, né à Christiania (Norvège), négociant, est atteint de dégénérescence mentale, a commis deux homicides.

Nous avons dressé le tableau des mensurations prélevées sur ces malades et, dans ce tableau, les lettres qui suivent le diagnostic morphologique expriment : *la lettre supérieure*, la prédominance morphologique constatée par l'examen clinique au niveau de la tête ; *la lettre inférieure*, la prédominance morphologique constatée par l'examen clinique au niveau des membres et du tronc. C'est ainsi que $\frac{M}{M}$ veut dire :

tête à prédominance musculaire,
buste à prédominance musculaire.

Le signe ( ) exprime légèrement, (M) veut dire un peu musculaire. Les signes $>$ et $<$ n'ont pas besoin d'explication ; le signe $\square$ veut dire : identique à la moyenne.

Le diamètre antéro-postérieur a été mesuré comme à la Préfecture de Police, de la racine du nez au point le plus saillant de la région occipitale.

La largeur de la tête égale ici le diamètre bi-pariétal maximun.

Tous ces chiffres relevés au cours des mensurations ont été comparés aux chiffres donnés par M.A.Bertillon dans la *Notice sur le Fonctionnement du Service d'Identification de la Préfecture de Police*. Ils ont été relevés par le moyen des appa-

reils employés au service d'identité judiciaire de la Préfecture de Police. — Suivant les habitudes anthropologiques une erreur de 1/40 a été supposée possible. Aussi les chiffres fournis par M. Bertillon comme *moyens* ont été encore envisagés comme tels lorsqu'il y avait un écart au-dessus ou au-dessous du chiffre indiqué de :

0 m. 02 pour la taille (la moyenne pour l'homme étant 1,6545).
0 m. 02 pour l'envergure.
0 m. 01 pour le buste.
0 m. 005 pour la coudée.
0 m. 003 pour le pied gauche.
0 m. 002 pour la longueur de tête.
0 m. 0015 pour la largeur de tête.
0 m. 010 pour le membre inférieur.
0 m. 0014 pour le médius.
0 m. 0011 pour l'auriculaire.

Les mensurations dans ce tableau sont exprimées en mètres.

Noms	D... n.	M... n.	G... t.	Ca... n.	Des... rs.	C... l.	B... t.	Mu... r.	L... d.	Mar... l.	Ol... n.
Diagnostic morphologique	M / M	C (M) / M	M / M	C / M	M / M	R / R	M / M	R (D) / R	C / M	R / R	M / M (R)
Taille (mètres)	1 600 <	1 605 <	1 605 <	1 620 <	1 635 □	1 650 □	1 690 >	1 700 >	1 740 >	1 745 >	1 780 >
Moyenne de la taille	1 6545	1 6545	1 6545	1 6545	1 6545	1 6545	1 6545	1 6545	1 6545	1 6545	1 6545
Envergure	1 700 >	1 640 □	1 640 □	1 655 □	1 690 □	1 680 □	1 735 □	1 790 >	1 770 □	1 800 □	1 850 >
Moy. p. la taille du sujet.	1 643	1 643	1 643	1 643	1 689	1 689	1 736	1 736	1 783	1 783	1 821
Buste	0 845 <	0 905 >	0 850 <	0 843 <	0 830 <	0 895 >	0 820 <	0 840 <	0 900 <	0 875 <	0 940 □
Moyenne pour la taille.	0 864	0 864	0 864	0 864	0 880	0 880	0 900	0 900	0 915	0 915	0 934
Coudée gauche	0 466 >	0 436 □	0 442 □	0 440 □	0 446 □	0 451 □	impossible	0 470 >	0 481 <	0 475 <	0 498 >
Moyenne pour la taille.	0 4383	0 4383	0 4383	0 4383	0 4503	0 4503	à mesurer	0 4629	0 4743	0 4743	0 4833
Médius gauche	0 120 >	0 114 >	0 112 □	0 116 >	0 111 <	0 120 >	impossible	0 116 □	0 124 >	0 121 >	0 123 □
Moyenne pour la taille.	0 1111	0 1111	0 1111	0 1111	0 1133	0 1133	à mesurer	0 1163	0 1186	0 1186	0 1216
Auriculaire gauche	0 092 >	0 091 >	0 089 >	0 091 >	0 088 □	0 095 >	impossible	0 090 <	0 092 □	0 093 □	0 101 >
Moyenne pour la taille.	0 0863	0 0863	0 0863	0 0863	0 0880	0 0880	à mesurer	0 0917	0 0920	0 0920	0 0941
Pied gauche	0 263 >	0 250 □	0 257 >	0 250 □	0 255 □	0 268 >	0 256 <	0 283 >	0 289 >	0 721 □	0 274 □
Moyenne pour la taille.	0 2522	0 2522	0 2522	0 2522	0 2576	0 2576	0 2645	0 2645	0 2715	0 2715	0 2776
Membre inférieur	0 755 >	0 700 <	0 755 >	0 777 >	0 805 >	0 755 <	0 870 >	0 860 >	0 840 □	0 870 >	0 840 >
Moyenne pour la taille.	0 741	0 741	0 741	0 741	0 775	0 775	0 805	0 805	0 840	0 840	0 871
Longueur de la tête	0 186 □	0 184 □	0 193 >	0 193 >	0 184 <	0 192 >	0 183 <	0 193 >	0 187 <	0 183 <	0 203 >
Moyenne pour la taille.	0 1860	0 1860	0 1860	0 1860	0 1871	0 1871	0 1880	0 1880	0 1897	0 1897	0 1914
Largeur de la tête	0 152 □	0 152 □	0 155 >	0 157 >	0 148 <	0 154 □	0 159 >	0 158 >	0 160 >	0 152 <	0 152 <
Moyenne pour la taille.	0 1531	0 1531	0 1531	0 1531	0 1541	0 1541	0 1548	0 1548	0 1559	0 1559	0 1548
Longueur oreille droite.	0 058 □	0 066 >	0 067 >	0 068 >	0 061 <	0 060 <	0 068 >	0 058 <	0 060 <	0 061 <	0 060 <
Moyenne pour la taille.	0 0616	0 0616	0 0616	0 116	0 0622	0 0622	0 0633	0 0633	0 0640	0 0640	0 0646
Anomalie oreille droite.	lobe golfe	lobe descend^{t} id.	0	lobe descend^{t} id.	0	écartem^{t} supérieur id.	0	0	lobe golfe	0	0 lobe équerre
— — gauche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Si l'on compare entre eux les chiffres du tableau ci-dessus, nous voyons qu'ils ne s'écartent pas toujours de la moyenne, et que s'ils s'en écartent, ce n'est pas toujours dans le même sens : on ne peut donc pas, d'après ces chiffres conclure à un type morphologique dit *type criminel*.

Ces chiffres montrent encore que ces aliénés criminels se rangent aussi bien dans le type musculaire, dans le type respiratoire que dans le type cérébral, et même s'ils appartenaient tous à l'un de ces trois types morphologiques on ne pourrait pas conclure au type criminel de ce groupe, car nombreux sont les gens honnêtes et sains d'esprit qui appartiennent aux quatre types morphologiques : cérébral, respiratoire, musculaire et digestif. (Classification de M. Chaillou).

3° Reste le dernier argument de l'école lombrosienne :

Les variations anatomiques encore appelées, pour les besoins de la cause, stigmates anatomiques, sont-elles, dans un même groupe ethnique, plus commune chez les criminels, les dégénérés héréditaires, les épileptiques, les fous, les enfants d'épileptiques, de choréiques, d'hystériques, de maniaques, d'alcooliques, etc... que chez les gens honnêtes et sains d'esprit ?

Morel, Lucas, Garnier ont affirmé la parenté du crime et de la dégénérescence en invoquant l'identité de la mentalité des criminels et des dégénérés héréditaires, et la grande fréquence, parmi ces derniers, du crime et du délit.

Lombroso ajoute, qu'étant donnée la grande fréquence des variations anatomiques du cerveau et du squelette céphalique chez les criminels, les déments, les épileptiques, les suicidés, il faut conclure à l'origine commune du crime et de la folie par voie de dégénérescence progressive.

C'est cet argument de Lombroso que nous allons essayer de réfuter.

Toutes les variations anatomiques ne sont pas, quoi qu'en disent les écoles dont les professeurs Testut et Lombroso sont les représentants, des variations réversives, théromorphiques, ataviques ou d'héritage, reproduisant ou tendant à reproduire une disposition normale chez le fœtus humain et principalement chez nos plus proches voisins zoologiques et constituant par cela même des caractères d'infériorité et de dégradation, des *stigmates anatomiques*. Il existe, en effet, en dehors de ces variations considérées comme le reliquat, le souvenir d'un type déchu, il existe d'autres variations dont M. Le Double a été le premier à donner la signification. Ce sont :

Les variations progressives ou *par adaptation*, qui sont des tentatives de la nature vers une forme plus appropriée aux nouvelles conditions d'existence et qui, dans la lutte pour la vie, sont en somme, des désavantages ou des avantages ;

Les variations sans signification morphologique, et qui peuvent être dues : soit à l'ossification d'un ligament, soit à l'entrave qu'apporte au dévelop-

pement d'un os, un vaisseau, un tendon, une glande, etc., et d'où résulte un sillon, une dépression plus ou moins profonde sur cet os ; soit enfin à un excès de pression excentrique du cerveau, qui maintient écartées les sutures craniennes, provoque des modifications de forme et de dimensions des os du crâne, et l'apparition entre eux d'os surnuméraires, etc., ou à une diminution de la pression excentrique du cerveau qui produit au contraire des effets inverses sur les os du crâne, etc...

Les variations-monstruosités ou *tératologiques* auxquelles on doit réserver le nom d'anomalies et qui sont inexplicables à l'heure présente, en raison de l'insuffisance de nos connaissances en anatomie comparée, en embryogénie, en tératologie expérimentale, etc., mais dont le nombre ira en diminuant, à mesure que ces connaissances deviendront plus nombreuses et plus précises.

Il est certain que l'absence du corps calleux, la terminaison en bec de l'extrémité antérieure du lobe frontal, normale chez les chimpanzés, les cynocéphales, les pithéciens, les macaques, etc., la présence du canal cranio-pharyngien, d'une apophyse paramastoïde, d'un condyle basiaque, etc., constituent bien dans l'espèce humaine, des variations réversives, mais il n'en est pas de même de beaucoup d'autres : de l'*augmentation de nombre des circonvolutions cérébrales* et *du nombre de leurs flexuosités*, de toutes les *variations d'étendue et de forme des os du crâne*, des *os varmiens*, de la *suture métopique*, etc.

L'augmentation de nombre des circonvolutions cérébrales et du nombre des flexuosités de chacune d'elles constitue un progrès. Mais c'est bien à tort, à notre avis, que Lombroso, Maggi soutiennent que les os wormiens humains correspondent aux nodules osseux dont procèdent les nombreuses pièces dont est composée la tête des vertèbres inférieurs (ganoïdes, reptiles, etc.). M. Le Double, en effet, a démontré dans son *Traité des Variations des Os du Crâne*, qu'il n'en est rien, que ce sont simplement des bouche-trous, que sur l'enveloppe membrano-cartilagineuse primordiale de la masse encéphalique humaine, toute place demeurée libre par suite d'un retard ou d'une insuffisance de l'ossification d'un os à atteindre ses limites normales, est comblée ordinairement par l'extension de l'ossification d'un ou plusieurs os voisins ou par l'apparition d'un ou plusieurs os supplémentaires. Ainsi les malformations de cette classe sont donc le résultat d'un excès de développement total ou partiel du cerveau qui épuise l'énergie ossifiante de son enveloppe primitive, devenue incapable de le construire, ou, le cerveau ayant conservé son volume normal, le résultat du faible pouvoir ostéogène de cette enveloppe. Dans un cas comme dans l'autre elles sont dues à une pénurie osseuse qui empêche les éléments constituant le crâne de se rejoindre. Ainsi s'expliquent l'augmentation de dimensions de certains os craniens aux dépens de d'autres, les changements de configurations des uns et des autres, les ondulations si différentes

de leurs sutures, le nombre et la forme si variables des dents de celles-ci.

Avant la naissance, l'os du front qui recouvre les lobes antérieurs du cerveau, qui sont le siège de l'intelligence, est composé de deux moitiés articulées entre elles au moyen de dents dont l'ensemble constitue la suture métopique ; normalement cette suture disparaît vers l'âge de sept ans ; quand elle persiste après cet âge, elle constitue l'anomalie désignée, en anthropologie, sous le nom de métopisme. De ce que les deux moitiés de l'os du front restent fort longtemps et quelquefois même toujours après la naissance, bien qu'accolées, indépendantes l'une de l'autre dans les équidés, les bovidés, les canidés, etc., plusieurs anthropologistes, notamment Canestrini, prétendent également à tort, d'accord en cela avec les théories lombrosiennes, que la suture métopique de l'homme représente un état inférieur d'organisation dont la réapparition est provoquée par l'atavisme. Mais l'oblitération de cette suture se produit de bonne heure chez les insectivores. Elle s'accomplit infiniment plus tôt chez les singes quadrupèdes que dans l'espèce humaine.

Pour être plus tardive que celle des prosimiens, celle des anthropoïdes, le chimpanzé excepté, s'accomplit également avant celle de l'homme ; chez le chimpanzé ayant toutes ses incisives et ses premières molaires, c'est-à-dire dont le développement correspond à celui d'un enfant d'un an et demi, la suture métopique offre en effet une fente de 20 mm. 1/2 en

haut et 10 millimètres en bas. Sur le crâne d'un chimpanzé du musée Broca, ayant toute sa dentition de lait, la suture susdite n'accuse aucun signe d'ossification, mais on peut présumer qu'il s'agit dans ce cas d'une variation individuelle.

Comment attribuer un caractère réversif à une suture qui s'ossifie à des époques si différentes, non seulement dans les diverses espèces animales, mais encore dans la même espèce animale (dans les pachydermes où elle s'ossifie tardivement, elle s'ossifie de bonne heure chez les probascidiens). Comment admettre que la suture bifrontale constitue un caractère d'infériorité, alors qu'elle est plus commune dans l'ensemble des groupes ethniques appartenant à la race blanche, et que sa présence a été notée sur des gens de cette race réputés par leur haute intelligence : Pascal, Kant, etc., par exemple ? Ce n'est pas à l'atavisme, mais à la pression excentrique du cerveau et plus particulièrement des lobes frontaux très développés qu'il faut attribuer chez l'homme la persistance de la suture métopique, comme le pense M. Le Double. Chez les vertébrés inférieurs, la plupart des os du crâne enveloppant un cerveau extrêmement petit, servent surtout de support aux mâchoires et aux organes des sens desquels ils dépendent comme forme et comme volume. Il en est autrement dans les mammifères des ordres élevés et principalement dans l'espèce humaine. Chez l'homme, les os dermiques qui forment la voûte du crâne réflètent les principales variations du cerveau qu'ils

recouvrent, alors qu'ils sont à peine influencés par celles qui peuvent survenir dans la face. Dans l'espèce humaine, la persistance de la suture médio-frontale est due à l'augmentation de la masse et du poids du cerveau, et principalement des lobes antérieurs en rapport avec une intelligence hors ligne ou en disproportion avec la taille, l'intelligence n'ayant rien d'exceptionnel. Cette lutte du contenu contre le contenant qui est la cause générale du vice de conformation dont il s'agit, a été signalée par Hunauld, Schaafhausen, Broca, Belsanti, Le Double, etc. MM. Manouvrier et Papillaut ont démontré, expérimentalement d'ailleurs, que la prolongation physiologique du développement de l'encéphale et de ses membranes est cause d'un retard dans l'ossification des sutures. Une série de mensurations pratiquées sur un nombre égal de crânes métopiques et non-métopiques, masculins et féminins, fournit la preuve de l'existence d'une pression supérieure interne d'origine cérébrale, transversale et maxima, au niveau des bosses frontales chez les sujets dont les hémisphères ne se rejoignent pas.

Chez les animaux (ruminants, carnivores) dont les hémi-frontaux ne se joignent pas ou ne fusionnent que très tard sur la ligne médiane, ce manque de fusion résulte aussi de la pression excentrique du cerveau. Ce ne sont plus toutefois chez eux les lobes frontaux qui tendent principalement à maintenir écartés l'une de l'autre les deux moitiés de l'os du front ; ce sont les lobes olfactifs.

Les différences que présente l'encéphale des animaux appartenant à l'ordre des mammifères avec celui de l'homme, portent sur le volume relatif des parties principales, sur quelques détails intérieurs, sur l'absence ou le nombre des circonvolutions, sur le poids de l'organe. Lorsqu'on regarde tout le système encéphalique par la face supérieure on s'aperçoit que les hémisphères laissent à découvert chez les marsupiaux et les monotrèmes, en avant, les renflements des bulbes olfactifs qui ont sur la plupart des mammifères l'importance de lobes et, en arrière, la plus grande partie des tubercules quadrijumeaux ou lobes optiques et le cervelet. Sur d'autres animaux comme le fourmilier, le rat, le lièvre, les lobes optiques cessent d'être visibles, mais les lobes olfactifs sont encore exposés aux regards. Chez les singes quadrupèdes, les lobes olfactifs sont masqués, mais chez les lémuriens, le cervelet dépasse encore un peu les hémisphères ; chez les pithéciens et les cébiens, il est habituellement de niveau avec eux ; chez les anthropoïdes et chez l'homme, non seulement il a disparu, mais ce sont les hémisphères qui, à leur tour, le dépassent plus ou moins. Le cerveau se modifie aussi dans sa forme : plus ou moins allongé dans son ensemble, ovoïde, à petite extrémité antérieure, sa région frontale, rétrécie parfois, comme étranglée, devient globulaire, et acquiert son maximum d'amplitude chez l'homme. Le dernier vestige de cet état primordial se retrouve dans la disproportion en pointe ou en bec de l'angle antérieur et infé-

rieur de chaque hémisphère plus ou moins prononcée chez les pithéciens, moindre chez les anthropoïdes, et nulle ordinairement dans l'espèce humaine. Sous ces rapports, les anthropoïdes sont plus voisins de l'homme que les autres singes.

La persistance de cette suture dans l'espèce humaine et dans les mammifères inférieurs à l'ordre des primates est donc déterminée par la pression excentrique exercée sur la partie antérieure de la boîte cranienne par les lobes frontaux dans la première, et par celle des lobes olfactifs dans les seconds. Et si cette suture est oblitérée presque immédiatement après la naissance chez les singes quadrupèdes, c'est parce que chez eux les lobes olfactifs sont devenus rudimentaires et que les hémisphères cérébraux n'ont pas encore acquis, surtout en avant, d'amples dimensions. C'est là un curieux exemple de substitution d'organes dans une même région, la ramenant après une ou plusieurs modifications, à un type primordial et dont l'anatomie comparée offre quelques cas. La suture métopique existe, chez les mammifères macrosmatiques, écartés que sont chez eux les os frontaux par les bulbes olfactifs, puis elle disparaît chez les mammifères anosmatiques et microsmatiques pour réapparaître chez l'homme par suite du développement des lobes frontaux.

Si la pression excentrique entrave le rapprochement des hémi-frontaux, une pression concentrique doit la favoriser. C'est ce qui a lieu. Hamy a présenté à la Société d'Anthropologie de Paris un fœtus

microcéphale qui, comprimé dans le sens transversal, offre un effacement presque complet de la suture métopique et de la suture pariéto-frontale gauche. Dans les races primitives péruviennes, où la déformation du crâne était habituelle, la proportion des crânes métopiques est très faible. Cette suture a été trouvée sur 1,1 o/o de 458 crânes d'Aucon, de Casma, etc., par F. Russel ; sur 3,5 o/o de 575 crânes de Péruviens anciens, par Anoutchine, et sur 15 dans 377 crânes de Péruviens anciens du muséum de Paris. Chez les idiots, les microcéphales dont le cerveau a subi un arrêt de développement, le métopisme est rare.

Il est donc logique d'admettre, avec M. Le Double, que le métopisme chez l'homme, donné comme une variation réversive par Lombroso, est au contraire une variation progressive et par conséquent n'indique pas, si un crâne de criminel en est porteur, que ce dernier a un stigmate anatomique de la dégénérescence ou de la criminalité.

Lombroso considère la fossette vermienne, petite cavité creusée dans l'écaille de l'occipital, au-dessous du trou occipital, comme un des stigmates anatomiques essentiels de la criminalité. Dans l'article « crâne » de l'*Enciclopedia medica italiana*, 1878, Lombroso dit avoir rencontré cette fossette :

En Italie chez 23 o/o des délinquants, 20 o/o des épileptiques, 16 o/o des monomaniaques, un peu plus rarement chez les crétins et les microcéphales, chez 14 o/o des aliénés, chez 4,5 o/o des individus non-criminels et sains d'esprit ;

En Amérique : chez 4 o/o des Aymaras.

Dans l'*Homme criminel,* Lombroso avance que la fossette vermienne se montre chez 13 o/o des assassins, 23 o/o des voleurs, 40 o/o des prostituées et 85 o/o des empoisonneuses. Dans le même ouvrage, il indique aussi qu'elle existe chez 16 o/o des criminels italiens et seulement chez 3, 4 o/o des criminelles italiennes.

Elle est, d'après lui, commune dans la race juive et coïncide chez 60 o/o des sujets, quelle que soit la race, avec une hypertrophie du lobe moyen du cervelet.

Enfin en 1883, à l'occasion de la discussion sur les criminels qui a eu lieu à la Société d'Anthropologie de Paris, Lombroso a adressé la lettre suivante au président de la Société :

« Les nombreuses études que j'ai faites sur les criminels ont éveillé mon attention sur une anomalie qui leur est *toute particulière* et qui, jusqu'ici, a été trop peu remarquée : c'est l'existence d'une fossette occipitale interne, dans la proportion de 16 o/o chez les criminels et de 5 o/o chez les hommes non-criminels. Chez les fous elle serait, selon nos observations et celles du professeur Bomidt, qui s'est livré sur ce sujet à de sérieuses recherches, de 10 à 12 o/o, fait qui confirme le lieu du crime et de la folie. Grâce aux courtoises communications de Strobel, Sergi, Tenchini, Canestrini, Calori, Giacommini et Virchow, j'ai pu rechercher l'extension de cette curieuse anomalie dans les différentes races humaines et en dresser le tableau :

Races	Nombre d'observations	Nombre de cas avec fossette	Proportion pour 100
Préhistoriques....	7	1	14
Égyptiens.....	84	6	»
Étrusques.....	34	5	10
Cypriotes.....	8	2	»
Nègres.....	16	1	6,2
Papuas.....	252	3	41
Mongols.....	10	»	»
Européens.....	2.000	100	5
Américains.....	46	12	26
Amayras.....	10	4	40

« On voit dans ce tableau que le nom d'aymarienne que j'ai donné à cette anomalie n'est pas ursupé. Elle est, d'ailleurs, très fréquente dans le reste de l'Amérique. L'importance de cette coïncidence de proportions de l'anomalie entre les Ancons, les criminels, les fous et certaines races à demi sauvages, me semble très grande, car elle ajoute un argument de plus à l'opinion qui ne voit dans les prétendus indices de dégénérescence autre chose que l'atavisme.

« La fréquence de cette anomalie en Amérique, coïncidant dans les mêmes proportions avec celle de l'os des Incas, démontrerait : 1° que si la race américaine n'est pas autochtone, sa dérivation des races jaunes (moins sujettes qu'elle à l'anomalie) date d'une époque incalculable ; 2° que les anomalies ne paraissent pas toujours être en parallèle avec la sauvagerie de la race. »

Lombroso semble s'avancer beaucoup en préten-

dant que la fossette cérébelleuse moyenne doit être appelée fossette aymarienne parce qu'il l'a rencontrée sur 4 crânes d'Aymaras sur 10. Franck Russell qui a cherché sur 1240 crânes américains anciens et modernes, parmi lesquels figuraient 437 crânes d'anciens Péruviens exhumés à Ancon, à Casma, etc., cette dépression, ne l'a pas observée aussi souvent que le grand anthropologiste italien. Voici d'ailleurs la statistique de Frank Russell :

Sujets	Nombre de crânes examinés	Proportions pour 100
Esquimaux	49	10,2
Nouvelle-Angleterre	50	6,
Floride	47	8,5
Ohio et Tennessee	425	3,7
Nouveau-Mexique	21	«
Californie	158	3,8
Divers	55	1,8
Mexique	47	6,4
Amérique du Sud	804	4,1
Pérou (ancien)	437	5,9
Total	1240	4,8

Cette fossette mérite-t-elle d'être considérée comme un stigmate anatomique de la criminalité ? Les faits vont se charger de répondre.

Carre, Morselli, Zoja, Tenchini, Foa, Bizzozero, etc, s'accordent avec Lombroso pour affirmer que la fossette cérébelleuse moyenne est moins commune chez les sujets normaux que chez les autres et surtout chez les délinquants. Mais cette manière de voir est loin d'être acceptée par tous. En Italie même,

elle a été combattue par Verga et Giovanardi. En 1889, au Congrès Ad'ntbropologie de Paris, Bénédikt l'a critiquée en des termes d'une ironie mordante et déclaré formellement que la fossette vermienne n'est pas une tare caractéristique des criminels. Dans la triple série d'assassins, guillotinés en Belgique, qu'ils ont étudiés, Héger et Dallemagne ont noté une seule fois l'existence de ladite fossette.

« Quoiqu'en pense l'Ecole italienne, a remarqué Féré, la fossette vermienne s'observe aussi bien chez les sujets normaux que chez les criminels... C'est un caractère de peu de valeur; à la Salpêtrière, où les vieillards ne sont admis qu'à condition d'avoir un casier judiciaire absolument net, je l'ai trouvée bien prononcée 12 fois sur 80. »

M. Debierre a observé ladite excavation 14 fois sur 409 crânes de criminels, soit chez 3,4 o/o et 4 fois sur 141 crânes de sujets normaux, soit chez 2,8 o/o ; 41 crânes de sujets non criminels, déposés à l'Institut anatomique de la Faculté de Médecine de Lille, et provenant en grande partie (plus de la moitié) des asiles d'Armentières et de Lourmel, la lui ont montré 4 fois, et 23 crânes d'aliénés 3 fois. « La fossette cérébelleuse moyenne n'est donc pas, dit M. Debierre, comme le veut l'Ecole lombrosienne, un stigmate anatomique presque caractéristique du crâne des bandits. »

Cette cavité fait défaut sur les 8 crânes de criminels de droit commun et les 2 crânes de Decouas et

Ardouin, guillotinés à Tours, que possède le musée de l'Ecole de Médecine de cette ville.

Sur les crânes des assassins Exposito et Tegami, exécutés à Aix et étudiés par M. Fallot, ainsi que sur celui du voleur assassin Baillet, décapité à Douai, sur ceux de Claye et Degroote, guillotinés à Hammont (Nord), sur celui de Vannienwenhove,décapité à Lille, etc., cette dépression fait défaut.

Voyons maintenant ce qu'il faut penser de la manière dont se produit, selon Lombroso, cette fossette vermienne.

Le cervelet appartient, on le sait, par son origine au cerveau postérieur dont la base devient la protubérance et les parties latérales, les pédoncules cérébelleux supérieurs et la voûte du cervelet : la cavité de la quatrième vésicule cérébrale au cerveau postérieur sera la partie supérieure du quatrième ventricule.La voûte prend donc un accroissement colossal. C'est d'abord sa partie médiane qui s'épaissit pour former le lobe médian du cervelet et, plus tard, ses parties latérales, pour constituer les hémisphères cérébelleux. De même chez les vertébrés, le lobe médian du cervelet existe seul chez les non-mammifères : les lobes latéraux ou hémisphères du cervelet n'apparaissent nettement que chez le mammifères, et plus on remonte dans l'échelle zoologique et plus on voit ces lobes prendre de l'importance ; ils finissent par l'emporter comme volume sur le lobe médian, provoquant un développement considérable

de la protubérance annulaire, qui est leur prolongement central.

L'homme est caractérisé entre tous par la petitesse relative de son lobe médian, lobe cependant primordial et fondamental de l'organe, comme l'a fait remarquer Gall, et par l'énorme prépondérance de ses hémisphères cérébelleux que relie la puissante commissure de la protubérance annulaire. Ce lobe médian est constitué, on le sait, par le vermis supérieur. Quelquefois le vermis supérieur a la forme d'un grand triangle allongé dont la base regarde en avant et dont les bords antéro-postérieurs sont limités par des fissures latérales. Lombroso a insisté sur la fréquence de ce mode de conformation chez les bandits et les faibles d'esprit. Il a remarqué, de plus, que chez les criminels on rencontrait, avec une fréquence quatre fois plus grande que chez les sujets sains, un vermis inférieur hypertrophié occupant une fossette cérébelleuse moyenne ; disposition qui rappelle le cervelet moyen des rongeurs et celui de l'homme, du troisième ou quatrième mois de la vie fœtale.

« Je puis l'affirmer avec d'autant plus de force, dit le savant italien, que j'ai noté avec Foa, Calori, Romiti et Tenchini, sur 107 cadavres, la coïncidence de l'une et l'autre anomalie (fossette occipitale moyenne et vermis hypertrophique dans la proportion de 60 o/o. » D'organe de l'instinct sexuel, comme dans la théorie de Gall, le cervelet est devenu dans la théorie lombrosienne, l'organe de l'instinct brutal et impulsif : d'où son développement chez les malfaiteurs.

La poussée du vermis hypertrophié sur l'os suffit seule, selon Albrecht, pour expliquer l'apparition de la fossette cérébelleuse moyenne chez l'homme. A cette cause, Lombroso et Romiti en ajoutent néanmoins une autre : l'absence ou le développement rudimentaire de l'osselet, dit osselet de Kerckring, qui comble en bas la lacune qui subsiste jusqu'à la fin du troisième mois de la vie fœtale, en arrière du trou occipital, entre les deux branches terminales de bifurcation de la crête occipitale interne.

L'assertion de Lombroso et Romiti, à ce propos, semble, *a priori*, d'accord avec les faits. Il n'en est rien cependant. Comment concilier, en effet, avec l'observation qu'a publié, dans la *Revista speri mentali*, en 1891, Rossi, sous le titre : « Un cas de manque du lobe médian du cervelet avec présence de la fossette occipitale médiane. » Il s'agit, dans ce cas, d'une idiote âgée de trente et un ans, chez laquelle le lobe moyen du cervelet faisait défaut et qui possédait une grande fosse cérébelleuse moyenne. Avant Rossi, Verga et Giovanardi avaient déjà objecté, du reste, au professeur Lombroso que, de son aveu même, le vermis et l'excavation cranienne qu'il considère comme l'anomalie la plus caractéristique et certainement la plus atavistique de la criminalité, ne coexistent pas chez 40 o/o des sujets.

Dans une discussion entre les professeurs Lombroso et Le Double par l'intermédiaire de la presse, le savant italien disait au savant français : « Si la mâchoire inférieure se trouve hypertrophiée chez les

criminels et dans les races très anciennes, cela prouve que c'est là un caractère atavique. » Mais telle n'était pas l'opinion de M. Le Double dont voici la réponse à ce sujet : « Parmi les variations des os de la face de l'homme le volume et le poids de la mâchoire inférieure, dans les races préhistoriques, dans les races inférieures actuelles et dans les assassins de la race blanche actuelle, plaident, j'en conviens, en faveur des théories lombrosiennes. Il paraît avéré que dans la race blanche actuelle, tout au moins, avec un poids cranien à peu près égal, la plupart des assassins ont un maxillaire inférieur plus fort que les honnêtes gens. Lombroso et ses disciples n'ont pas manqué d'insister sur ce fait. Selon eux le développement exagéré de la mandibule, expression de l'animalité et de la férocité, par rapport au développement du crâne, expression de l'intelligence et des sentiments élevés, implique des intincts grossiers, et des sentiments durs. Il rapproche les bandits des anthropoïdes, de nos rudes ancêtres des temps préhistoriques et des sauvages chasseurs des races inférieures actuelles ; il constitue un caractère réversif. Du domaine de la science, ces données sont passées dans le domaine de l'art : il n'est guère de romancier qui ne parle des mâchoires massives, proéminentes, bestiales, en un mot, des assassins, et les peintres accentuent le dessin des masséters et de la mandibule pour imprimer à la physionomie un caractère d'énergie brutale.

» Mais de ce que le squelette de la mâchoire infé-

rieure est plus développé chez les assassins appartenant à la race blanche que chez les autres sujets appartenant à la même race, s'ensuit-il que toutes les déductions que Lombroso a tirées de ce fait sont exactes ? Nullement.

» La mandibule massive des assassins appartenant à la race blanche n'est pas la reproduction chez eux d'une disposition animale sous l'influence de l'atavisme, (on doit donner chez l'homme le nom de *variation atavique*, à la reproduction chez lui d'une disposition normale pendant sa vie fœtale, et chez les animaux, principalement chez ses plus proches voisins zoologiques, les anthropoïdes) c'est l'exagération d'une forme normale dans la race blanche. La même hypertrophie se retrouve dans la majorité, sinon dans toutes les races préhistoriques très anciennes. Elle n'est donc, pour me servir de l'expression de M. le professeur Manouvrier, que le « type grossier » d'une forme constante dans l'espèce humaine. Les races ou les peuples ne parviennent pas en bloc à un degré supérieur d'évolution : tout nous prouve que le progrès s'effectue lentement et laisse en arrière, dans chacune d'elles ou dans chacun d'eux, un très grand nombre d'individus. Personne ne niera, je crois, qu'il existe, dans une race quelconque, un type élevé et un type grossier ; le premier sera caractérisé par exemple, par un plus grand développement du crâne par rapport à la face, du front par rapport au reste du crâne, etc. ; le second par des caractères opposés. L'un et l'autre se rencontrent dans la race

blanche, pour ne parler que d'elle, à tous les degrés de l'échelle sociale, mais on ne s'étonne pas de rencontrer souvent le type élevé chez les savants, les artistes, les lettrés, en un mot, parmi les gens qui sont nés et ont grandi dans un milieu perfectionné par le travail intellectuel. Pourquoi s'étonnerait-on davantage de rencontrer plus fréquemment le type grossier chez les criminels et plus particulièrement parmi les assassins, qui presque tous, sortent d'un milieu inculte et ont agi comme des brutes ? »

Nous sommes loin d'avoir établi, d'autre part, des rapports constants entre les instincts et les dispositions cranio-faciales et cérébrales. Tous les résultats acquis à cet égard sont encore hypothétiques. Nous avons saisi les caractères ethniques dans des moyennes qui, dans les races les plus pures, présentent des écarts individuels considérables, sans qu'il nous ait été donné de nous rendre compte de ces écarts par des différences morales chez les sujets sur lesquels nous les avons notés. Si le développement exagéré du maxillaire inférieur est, dans les races supérieures, une taxe anatomique qui a pour conséquence une tendance irrésistible et fatale au meurtre, pourquoi ce développement exagéré fait-il défaut chez tant d'assassins européens et existe-t-il sur divers Européens d'une extrême bonté et d'une honnêteté scrupuleuse ? Certaines races, enfin, classées au bas de l'échelle animale parce que leurs facultés cérébrales et leur conformation organique les rapprochent davantage des

autres mammifères, n'ont pas des mœurs plus féroces que les autres ; au contraire on pourrait citer des peuples offrant des formes craniennes très harmoniques et très belles et chez lesquels les instincts de vol et de cruauté sont généralement prédominants. Les Boschimans, rangés parmi les dolichocéphales les plus dégradés, sont plutôt doux et craintifs, de même que les Fuégiens. Chez les Vitiens, Papouas, beaucoup plus beaux au point de vue physique, on trouve, par contre, l'anthropophigie à l'état normal et les mœurs les plus violentes. La douceur des mœurs des Tasmaniens, au crâne arrondi, est égalée par celle des Esquimaux, placés dans la sériedes dolichocéphales, tandis que les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, les anciens Mexicains, dont les moyennes craniométriques se rapprochent de celles des Européens actuels, étaient et sont encore des barbares cruels, comme l'étaient ces peuples scythiques ou mongoliques auxquels on a donné les noms de Huns, d'Alains, de Goths, qui tous également, bien qu'appartenant à des rameaux distincts de l'espèce, ont laissé dans l'histoire la marque de leurs instincts sanguinaires et dévastateurs. De tout cela il est donc bien difficile sinon impossible, de conclure à des relations quelconques entre les caractères physiques et actes moraux ou autres, et la question reste ouverte.

Si un vice de conformation du cerveau et de sa loge osseuse est un indice d'infériorité mentale, comment se fait-il que Bichat et Gauss aient eu un

des deux lobes cérébraux plus gros que l'autre, et Asseline, un publiciste de talent, dont la Société d'Anthropologie de Paris, conserve le cerveau, un pli de passage pariéto-occipital supérieur ; que Rüdinger ait trouvé sur quinze hommes distingués (le juriste Wulfert, le philosophe Johann Hubert, Bischoff, Tiedemann, etc.), diverses anomalies du cerveau, notamment la duplicité et la triplicité de la branche antérieure de la scissure sylvienne ? Comment se fait-il que Goëthe, Locke, Shakespeare, Richelieu, Weber, Catherine II, aient eu un front étroit et fuyant ; Dante et Périclès, le crâne asymétrique ; Kant, un os interpariétal une déviation à droite des os du nez et un refoulement en dehors de la paroi latérale gauche du crâne, dans la région de la troisième circonvolution frontale ; Descartes, Boileau, Juvénal des Ursins, une suture métopique ; Volta, des traces d'une suture métopique, une suture coronale simple et une sclérose du crâne ; Pascal, une suture métopique et un bourrelet exo-crânien médio-frontal ; Scarpa, une fossette vermienne ; Byron, Humboldt, Meckel, des sutures craniennes synostosées, et Darwin, ces énormes arcades sourcilières « qui, d'après Lombroso, surplombent l'œil du criminel et lui donnent un regard dur et méchant. »

A cette objection que ces anomalies existent dans les génies, et que lui faisait M. Le Double, Lombroso répondit : « Le fait que ces anomalies se trouvent dans les génies, est précisément la confirmation de

ma théorie qui veut que génie et criminalité soient deux branches divergentes du même tronc : épilepsie et dégénérescence. Que ces anomalies existent dans les génies, c'est la preuve qu'elles ont pour cause la dégénérescence. C'est pourquoi on doit les rencontrer aussi chez les criminels. » Et M. Le Double de répondre :

« L'homme de génie est évidemment autre chose que le commun des mortels : c'est un être exceptionnel. En l'étudiant de près, il est rare que l'on ne trouve pas dans son organisme mental une tare quelconque, une idée fixe, des préjugés, des manies. C'est par là que l'homme de génie se rapproche du fou. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, le fou n'est pas l'homme de génie ; l'un est la cohérence, l'autre l'incohérence pure.

» Tandis que chez les deux, l'idée est rapide, originale, surprenante, baroque parfois, chez le fou l'imagination ardente marche à la dérive sans frein ni gouvernail, tandis que l'homme de génie, la conception fougueuse et féconde est tempérée et corrigée par l'esprit de révision et le sens pratique. Tous deux s'écartent du psychisme ordinaire par leurs conceptions, mais alors que l'un n'a aucun pouvoir d'arrêter ses divagations, nul moyen de reconnaître la vérité des choses, enserré dans ses rêves ; l'autre règle ses idées surprenantes, extraordinaires. Le fou prend les divagations de son imagination pour des vérités, voit tout à travers ses hallucinations, il se promène dans la vie comme un somnambule. Le

génie n'est donc pas une manifestation morbide comparable à la démence ou à l'épilepsie ».

Nous allons voir maintenant que les anomalies cérébrales ne sont, pas plus que les anomalies cranio-faciales, en faveur des théories lombrosiennes. D'après Benedikt le cerveau des criminels se distinguerait par deux caractères importants, en quelque sorte spécifiques : à savoir le lobe frontal à quatre étages et la confluence des scissures.

Normalement on observe sur la face externe du cerveau, au niveau du lobe frontal trois circonvolutions frontales horizontales (type à trois étages), or d'après Benedikt, les criminels auraient quatre circonvolutions frontales horizontales, (type à quatre étages) et cela par suite du dédoublement de la première circonvolution frontale. Cette opinion a été défendue par Hanot, Ovion, Bouchard (de Bordeaux), Lombroso, etc. Selon Benedickt le dédoublement de la première frontale serait une anomalie réversive ramenant le cerveau humain au type du cerveau des carnivores, la première frontale se résolvant en ses deux éléments primordiaux : les deux sagittales supérieures.

L'assimilation de notre première frontale horizontale aux deux pariétales supérieures des carnivores est difficile à admettre et cela pour cette raison que le cerveau humain dérive, non pas du type cérébral des carnivores, mais du type cérébral binaire des singes inférieurs, type cérébral binaire qui, en se dédoublant produit chez l'homme un type quater-

naire. Enfin si on a pu croire pendant un certain temps, que le lobe frontal à quatre étages était plus fréquent sur les cerveaux des criminels que sur ceux des individus dont le casier judiciaire est vierge, c'est parce qu'on les étudiait avec plus de soin que les autres.

Sur 56 hémisphères de criminels, Giacomini a constaté en effet : 1 fois le type binaire par suite de la fusion complète de la deuxième et de la troisième circonvolutions frontales ; 1 fois le type cinq ; 1 fois le type quaternaire complet et 8 fois incomplet. Or ce sont là les chiffres que l'on rencontre, à peu de choses près chez les honnêtes gens et les gens sains d'esprit.

Sur 340 hémisphères de sujets normaux, Giacomini a d'ailleurs trouvé lui-même : 4 fois le type binaire ; 3 fois le type cinq et 53 fois le type quaternaire dont 43 étaient du type incomplet, c'est-à-dire le type quaternaire dans lequel une des circonvolutions frontales, anormalement large, était divisée sur une partie seulement de son trajet. Le dédoublement portait 9 fois sur la première circonvolution, occupant la partie postérieure et ne dépassant que rarement 4 centimètres, 24 fois sur la deuxième circonvolution et 13 fois sur la troisième.

Sur 50 cerveaux Chiarugi dit que le dédoublement siégerait le plus souvent sur la seconde circonvolution, quelquefois sur la première et jamais sur la troisième.

Sur 20 hémisphères cérébraux de malades, d'une

probité absolue, morts dans les hôpitaux de Marseille, Fallot a vu 3 fois la première frontale et 13 fois la deuxième dédoublées.

Sur 38 hémisphères cérébraux de malades morts à l'hôpital Tenon dans le service de M. Caussade, nous n'avons vu que 1 fois le type quaternaire complet et 2 fois imcomplet.

Sur 22 cerveaux de criminels, M. Le Double a constaté le dédoublement de la deuxième frontale sur 2 et celle de la première sur 1 alors que le même auteur constata sur 11 cerveaux d'hommes et de femmes d'une moralité parfaite, 5 fois le dédoublement de la première frontale, 3 fois chez les hommes, 2 fois chez les femmes. Ceci confirme le dire de Rüdinger, que les circonvolutions frontales sont plus souvent dédoublées dans le sexe masculin que dans le sexe féminin.

Le type quaternaire est à l'état d'ébauche sur le cerveau normal de l'homme. En effet la deuxième frontale possède en général dans ses deux tiers antérieurs un sillon frontal moyen qui la dédouble en deux étages ; quand ce sillon est bien marqué, le dédoublement est manifeste et il y a quatre circonvolutions sur la petite antérieure du lobe frontal ; le dédoublement est total quand le sillon moyen s'étend en arrière jusqu'au sillon prérolandique.

Les dédoublements postérieurs reconnaissent une autre origine, mais qui est encore l'amplification d'un état normal rudimentaire ; chacune des deux premières frontales possède deux racines, l'une supé-

rieure, l'autre inférieure ; il suffit que ces deux racines restent séparées sur un parcours plus ou moins long qu'on ait, sur la partie postérieure du lobe frontal, un type quaternaire. Ce dédoublement intermédiaire est plus fréquent sur la deuxième frontales que sur la première et dépasse rarement la moitié postérieure. Enfin, le dédoublement simultané de la première et de la deuxième frontales produit cinq circonvolutions longitudinales, mais qui n'existent qu'en arrière, tandis que la fusion de la troisième frontale avec la deuxième, donne un type binaire qui est tout à fait analogue à ce type des singes inférieurs. Le lobe frontal à quatre étages, au lieu d'être une variation réversive, semble donc être une variation progressive.

C'est encore à tort, croyons-nous, que Benedikt prétend qu'il est beaucoup plus rare de voir, chez les individus d'un caractère doux et d'une probité scrupuleuse que chez criminels, les voleurs, etc., des plis de passage et les principales scissures du cerveau communiquer entre elles par l'intermédiaire de sillons creusés sur les circonvolutions qui limitent ces scissures. C'est ainsi que la scissure occipitale externe de l'homme criminel communiquerait à plein jet avec la scissure occipitale interne par suite d'un pli de passage pariéto-occipital supérieur peu développé, d'où résulterait parfois, chez lui comme chez les singes, l'existence d'un opercule. Quand le lobe occipital, dans sa partie supérieure, projette ainsi un opercule au-dessus du lobe pariétal et qu'en même

temps les circonvolutions occipitales sont peu développées, le lobe occipital du cerveau humain tend à reproduire, en effet, la conformation extérieure du lobe occipital du cerveau des cynocéphales, qui contraste si fort avec celle du lobe occipital du macaque, de la guenon, etc., que Gratiolet la comparait à une calotte coiffant l'extrémité postérieure du cerveau. Mais la communication à plein jet de la scissure occipitale externe avec la scissure occipital interne a été rencontrée par M. Le Double sur 2,5 o/o et par M. Debierre sur 2 o/o des sujets normaux, et aucune statistique comparative indiscutable ne témoigne qu'elle s'observe plus souvent chez les criminels, les épileptiques et les fous. M. Le Double l'a cherché vainement sur 22 cerveaux de criminels, 18 cerveaux d'épileptiques et 15 cerveaux de fous.

D'autre part, cette variation ne semble pas toujours être de nature réversive. Au lieu d'être le résultat d'une atrophie de la circonvolution pariéto-occipitale supérieure, comme chez l'assassin Prévost, elle peut être virtuelle, c'est-à-dire due à l'exubérance, à l'hypertrophie de la circonvolution pariéto-occipitale supérieure, en avant et en arrière du premier pli de passage, comme sur le cerveau d'Asseline, conservé dans le musée de la Société d'Anthropologie de Paris, et constituer, par conséquent, une variation progressive.

Sur 180 hémisphères cérébraux de sujets normaux, Giacomini a trouvé 20 fois une communication entre

le sillon interpariétal et le sillon parallèle, par suite de l'existence d'un second pli de passage profond ; le même anatomiste et Zernoff ont observé sur 20 o/o des plus honnêtes gens, le sillon orbito-frontal (orbitaire externe de Bénédikt), qui est également, au dire de Bénédikt, un des stigmates caractéristiques de la criminalité.

Dans la thèse inaugurale de Vanhersecke (Lille, 1891) on relève aussi les lignes suivantes : « J'ai examiné les circonvolutions de près de 800 hémisphères cérébraux, dont 116 m'appartiennent en propre ; les autres provenaient des collections de Giacomini, Chiarugi, Valenti, Mingazzini, Flesch, Bénédikt, etc. La plupart de ces hémisphères appartiennent à des sujets sains d'esprit, morts dans les hôpitaux ; les autres viennent d'aliénés et de criminels. Eh bien ! qu'on se donne la peine de parcourir les variétés que j'ai établies, et l'on se convaincra que toutes les anomalies qu'on a rencontrées sur le cerveau des criminels, depuis le lobe frontal à quatre étages, jusqu'à la calotte occipitale simienne, ont été retrouvées sur le cerveau des aliénés et des honnêtes gens. Aucune de ces anomalies n'est donc caractéristique et il n'y pas, au point de vue morphologique, de cerveau criminel. »

DEUXIÈME PARTIE

SOCIOLOGIE ET CRIMINALITÉ

A côté des facteurs anatomiques et psycho-physiologiques il y a en effet des facteurs sociaux et bien d'autres encore, mais d'une importance moindre : facteurs géographiques, climatériques et saisonniers.

Parmi les facteurs sociaux, le plus important est *le défaut d'éducation*. Sur 385 détenus, Roux a noté que 223 appartenaient à des familles incomplètes, privées du père et de la mère ou de l'un des deux. Des crimes honteux commis par les foules en temps de révolutions et de convulsions sociales s'expliquent par la contagion et l'imitation, comme l'a établi Tarde ; l'émotion commence, elle grandit comme la marée, elle se communique des sens de l'un aux sens de l'autre, comme l'électricité aux mains de ceux qui tiennent la même chaîne ; elle s'exalte, elle devient folle, l'impulsion survient chez l'un et jaillit chez l'autre comme la vapeur brûlante qui sort de la bouche des cratères volcaniques et tous suivent depuis les irréfléchis jusqu'aux indifférents et aux

craintifs eux-mêmes. Ainsi s'expliquent les monstrueuses horreurs commises par la foule surexcitée sur la duchesse de Lamballe. Ainsi se comprennent les mutilations des organes génitaux de l'ingénieur Maigret par de hideuses mégères, dans *Germinal* de Zola.

Incontestablement, l'instruction que nous donnons à profusion et à tous les degrés et dans toutes les classes de la société depuis plus de trente ans n'a pas eu pour résultat de restreindre le nombre des délits ni des crimes chez les jeunes gens, puisque la statistique constate que délits et crimes augmentent incessamment parmi les adolescents depuis un certain nombre d'années. « Sur sept mille affaires que j'ai instruites depuis vingt-deux ans à Paris, dit M. Albanel, la moitié concernaient des mineurs de seize ans. J'ai été frappé de constater l'absence de sentiment affectif ou simplement pitoyable chez la plupart d'entre eux. »

D'après M. Alfred Fouillée : « De 1826 à 1880, le nombre des délits de droit commun commis par des adultes a *triplé dans notre pays ;* celui des délits de même ordre commis par des jeunes gens de seize à vingt et un ans a *quadruplé.* »

M. Henri Joly, l'auteur de l'*Enfance Coupable*, montre comment, en cinquante ans, en France, de 1838 à 1888, l'accroissement de la criminalité générale a été de 133 o/o ; celle des mineurs de moins de seize ans, de 140 o/o ; celle des mineurs de seize à vingt et un ans, de 247 o/o.

De 1888 à 1895, le nombre des prévenus de seize à vingt et un ans croît d'environ 500 unités par an. En 1904 nous en sommes à 31.061 prévenus.

Si l'on considère les délits sous le rapport de leur gravité, on est stupéfait de relever un nombre chaque jour plus considérable de crimes sanguinaires commis par des adolescents. *Le Compte général de l'Administration de la Justice criminelle en France* constate, dans sa dernière édition, « la prédominance absolue de la criminalité violente et homicide des jeunes gens de seize à vingt ans ».

Si la proportion d'adultes homicides est de 2 par 100.000 personnes du même âge, celle des adolescents homicides est de 4.

Voilà le bilan de la France. Quant à l'étranger : en Russie l'accroissement est de 18 o/o ; en Hollande, les chiffres ont doublé ; en Autriche ils ont crû de 25 o/o ; en Espagne ils ont triplé ; aux Etats-Unis, de 1889 à 1897 l'augmentation est de 25 o/o ; en Hongrie, on passe de 9.000 accusés à 11. 500 ; en Angleterre on comptait en 1905, 40.000 adolescents pervers ; en quinze ans, l'Allemagne passe de 41.000 mineurs délinquants (1890) à 51.498 mineurs prévenus (en 1905) ; en Italie, l'année 1890 accusait un total de 30.000 mineurs traduits devant la justice. En 1908 elle en annonce 77.518.

Toutes ces statistiques prouvent bien, qu'*au point de vue social, l'instruction ne vient*, en effet, *qu'après l'éducation.*

« Donnez-moi l'éducation et je changerai le

monde », a écrit avec raison Leibnitz. Instruisons donc les enfants, mais, avant tout, inculquons-leur à cet âge de la vie où le caractère est encore malléable et où il ne prend de la nature et de la vie que ce qu'elles ont de gracieux et d'aimable, ces précieuses leçons de morale qui font que l'enfant devient un homme honnête, laborieux, bien trempé, compatissant aux souffrances et aux malheurs des autres, respectueux de leurs droits, et des lois de son pays. Ne laissons pas affaiblir ni s'éteindre dans chacun d'eux les sentiments de devoir, de responsabilité, de justice, innés et immanents dans tous les cœurs. Si la conscience « cette loi véritable, a dit Cicéron, qui n'a pas besoin d'interprète, qui est la même dans Athènes, la même dans Rome, la même hier, aujourd'hui, demain, qui embrasse tous les peuples et tous les temps », si la conscience sommeille parfois dans l'un d'eux, tâchons de l'éveiller. N'oublions pas cette maxime du grand Rabelais « Science sans conscience est la ruine de l'âme ». C'est, en effet, dans l'alliance féconde et le développement graduel et continu de l'une et de l'autre que les sociétés ont à chercher le secret de leur grandeur morale et de leur bien-être futurs. Mettons soigneusement en pratique la maxime de Pasteur : « l'instituteur doit être à la fois un pionnier de la science et un éducateur de l'esprit ».

Nous avons noté précédemment, le rapport constant, même en Italie, qui existe entre la misère, le vol et le meurtre. Parmi 100.000 habitants d'une

région limitée de la France, Coutagne a trouvé 483 délinquants parmi lesquels : 8 agriculteurs, 9 propriétaires, rentiers, avocats, médecins, etc., 14 industriels, 18 commerçants, 29 domestiques et 405 mendiants, vagabonds, gens sans aveu, etc. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, même parmi les miséreux le crime et le délit constituent la grande exception : sur 100 individus vivant dans les mêmes conditions de misère, Ferria relate que 60 travaillent honnêtement jusqu'à la fin de leurs jours, et que parmi les 40 autres, 5 se suicident, 5 vont dans les asiles d'aliénés, 5 sont vagabonds et 25 commettent des crimes et des délits. Garofalo, Silio y Cortès, etc., prétendent même que si on rencontre plus de criminels parmi les pauvres, c'est parce qu'il y a beaucoup plus de pauvres que de riches ; que si d'Haussouville a trouvé seulement 4 o/o de délinquants exerçant des professions libérales, c'est parce que dans la population tout entière, il y a moins de 4 o/o d'individus appartenant aux carrières libérales.

Les cartes d'Yvernès, de Joly, de Lacassagne, et les statistiques de Tarde, de Bournet, etc... montrent toutes que les crimes et délits par violence, aussi bien que les crimes et délits par cupidité, atteignent leur maximum dans les grandes villes et autour des grandes villes. Alors que, de 1856 à 1889, les crimes n'ont augmenté que d'un septième pour toute la France ; ils ont de 1826 à 1882 augmenté des deux tiers à Paris. Quel est le grand coupable de cette augmentation fâcheuse ? C'est le milieu urbain avec

tous ses agents démoralisants et tentateurs, le luxe, la débauche, le cabaret, où se débite à flots ces boissons dont les alcools dénaturés et les essences meurtrières engendrent rapidement l'ivresse qui, comme une crise de passion violente où l'hypnose enlève à l'esprit sa lucidité, diminue la puissance régulatrice du jugement ; l'ivresse qui, répétée, amène à la longue l'épilepsie avec impulsion homicide. « C'est la société, a dit Quetelet, qui prépare les crimes, et le coupable n'est que l'instrument qui les exécute. »

« En raison des dispositions naturelles, de la culture qu'on lui donne, des fruits que l'on y sème, des saisons plus ou moins favorables qui les conduisent à maturité, a remarqué d'Holbach, dans son *Système de la Nature*, l'âme produira des vices ou des vertus, des fruits moraux ou nuisibles à la société. »

Buchner, Férée, Lacassagne, Debierre, etc. ont insisté également sur le rôle que jouent les facteurs sociaux dans la genèse de la criminalité.

A côté de ces facteurs, mais après eux, viennent les facteurs géographiques, climatériques et saisonniers.

« Approchez du Midi, dit l'auteur de l'*Esprit des Lois,* vous croirez vous éloigner de la morale ; les passions plus vives y font le crime plus fréquent ; dans ces pays, il faut, au lieu de préceptes, des verrous. » Cette remarque, énoncée sous une autre forme avant Montesquieu, par Platon, et depuis par Cabanis, Taine, et divers autres philosophes, a prêté

et prête encore matière à discussion, mais si elle n'était pas d'une façon générale l'expression de la vérité, s'il n'y avait pas lieu de tenir compte, au point de vue de la criminalité, indépendamment des facteurs psycho-physiologiques et sociaux, non seulement des facteurs géographiques, mais encore des facteurs climatériques et saisonniers, pourquoi la ville d'Astena, en Italie, se distinguerait-elle des autres villes d'Italie par le nombre six fois plus élevé des meurtres et celui trente fois plus élevé des vols qui s'y accomplissent ? Pourquoi maints bourgs situés sur la lisière des forêts de la Thierarche (Ardennes) seraient-ils marqués d'une tache noire sur les cartes de la criminalité ? Pourquoi les Arabes, les Napolitains, les Espagnols, peuples presque exclusivement végétariens, commettraient-ils plus de crimes que les Anglais, grand mangeurs de viande, alors que Lombroso soutient que l'alimentation carnée prédispose au crime ? Pourquoi dans tous les pays les crimes contre la propriété acquerraient-ils leur maximum de fréquence en hiver et surtout dans les années très froides, et les crimes contre les personnes et les attentats à la pudeur pendant les mois et les années à température élevée ? Pourquoi en Italie dont le climat est plus chaud et où l'homme se contente de peu, respecterait-on moins la vie que la propriété d'autrui ? Pourquoi la courbe des crimes et des délits suivrait-elle régulièrement, en France, comme l'a montré Gauzer, la courbe actinométrique ?

Enfin il faut aussi faire intervenir avec Coutagne dans la genèse du crime, la profession, le genre de vie habituelle des individus, etc.

On voit donc que les facteurs qui contribuent à la formation d'un criminel, sont fort nombreux et cela explique encore qu'on ne soit pas criminel mais qu'on le devient : le criminel est un microbe qui, pour pulluler et devenir virulent a besoin d'un bouillon de culture approprié. Cette théorie de la criminalité semble avoir un certain avantage sur celle de Lombroso, car si le crime est le résultat d'une influence ancestrale, il n'y a rien à faire pour le prévenir, mais s'il est la conséquence d'une éducation vicieuse, des mauvais exemples, de la vie en commun dans les grandes agglomérations, de l'amour des plaisirs, de la richesse et du luxe, le résultat de la paresse, les législateurs peuvent restreindre la criminalité et M. René Besnard dans une conférence sur « la criminalité et ses causes », partisan de ce fait que les mauvais penchants, les tendances criminelles se développent sous l'influence de certains milieux, d'une mauvaise éducation, préconise pour enrayer la criminalité l'enseignement aux jeunes générations d'un idéal de justice et de fraternité, des sentiments élevés du devoir et de la solidarité humaine, en même temps que l'élaboration de lois prévoyantes et qui bien appliquées serviraient à quelque chose. « Si la société doit se défendre contre le crime, dit M. Albanel, elle a aussi le devoir d'éviter la contagion du mal. »

CONCLUSIONS

Que le criminel ait les oreilles mal ourlées ou en anse ; qu'il ait les saillies sourcilières surplombantes, les orbites très grandes et distantes ; qu'il ait la mâchoire massive, les zygomes écartés, les lèvres minces, la barbe rare ; qu'il soit asymétrique de la tête ou du visage ; qu'il ait une envergure plus grande que la taille ; qu'il ait des os vormiens, une fossette vermienne, une suture métopique, un cerveau avec lobe frontal à quatre étages ou avec confluence des scissures, les méninges épaissies ; que plus que tout autre il ait des particularités exceptionnelles, des défectuosités attribuables à un trouble de développement du cerveau ou du squelette céphalique, des traits pathologiques ou tératologiques, il n'en est pas moins vrai qu'il est impossible, à notre avis, d'établir actuellement une relation de cause à effet entre les anomalies du tronc, des membres, les variations cérébrales ou craniofaciales, d'une part, et la criminalité, d'autre part. Le crime et la dégénérescence n'ont pas une origine commune.

Il n'y a pas à proprement parler de *type criminel* au point de vue morphologique ; le *criminel-né*, qu'on pourrait reconnaître à certains *stigmates physiques*, n'existe pas.

Le crime est surtout la conséquence d'une éducation vicieuse, des mauvais exemples, des mauvaises lectures, de l'amour des plaisirs, de la richesse et du luxe, il est aussi le résultat de la vie en commun dans les grandes agglomérations et de la paresse.

Vu : le Président de la thèse,
BLANCHARD

Vu : le Doyen,
LANDOUZY

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris
LIARD

BIBLIOGRAPHIE

Albanel. — Le Crime dans la Famille.

Belsanti. — R. Acad. d. fisiocritici in Siena, 1870.

Benedikt. — Archives d'Anthr. crimin., t. IX, p. 155. Paris, 1887.

— Archi. de Psichiatria.

Bourneville et *Sollier.* — Progrès médical, p. 121, 1881.

Broca. — Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, p. 363, 1875.

Brouardel. — Congrès d'Anthropologie de Paris (Anthrop. criminelle), p. 570, 1889.

Chaillou. — Morphologie : Type cérébral (Clinique, 17 sept. 1909.)

Colajanni. — Sociologia criminale, 1889.

Dallemagne. — Stigmates anatomiques de la Criminalité, p. 149-153.

Debierre. — Le Crâne des Criminels, p. 128-129.

Féré. — Dégénérescence et Criminalité, p. 73, 1888.

— Traité élémentaire d'Anat. du Sys. nerveux, p. 242.

Frank-Russel. — American naturalist. Boston, 1900.

Giavanardi. — Lo Spallanzani, 1895.

Gof Schneider. — Th. doct. méd. Paris, 1903.

Hamy. — Bulletin Société Anthr. Paris, p. 50, 1871.

Héger et *Dallemagne.* — Annales de l'Université de Bruxelles, 1881.

Hunauld. — Mémoires de l'Acad. des Sciences, p. 371, 1740.

Joly (H.). — L'Enfance coupable.

Laurent. — Archives de l'Anthropologie criminelle, p. 124, 1892.

Le Double. — Traité des Variations des Os du Crâne.
— Traité des Variations des Os de la Face.
Lombroso. — L'Homme criminel, t. I, p. 130.
— Bull. Soc. Anthr. Paris, p. 40, 1883.
Mac Auliffe. — L'Oreille et les Stigmates dites de Dégénérescence (Journal La Clinique, 5 nov. 1909).
Marandon de Monthyel. — Archives d'Anthr. criminelle, p. 2664, 1892.
Marie. — Traité international de Psychologie pathologique (t. I, Psycho-pathologie générale).
— Essai d'Anthropologie psychiâtrique.
Marie et *Mac Auliffe.* — Bulletin de la Soc. cliniq. de Méd. mentale, février 1910.
Proal. — Le Crime et la Peine, 1892.
Perrier (Ch.). — Archiv. d'Anthr. crim. et de Méd. légale, nos 188, 189, août 1909.
Schaafhausen. — Ueber die Urfoorm des Menschlichen Schvedels Boun, 1868.
Tarde. — Les Lois de l'Imitation.
Vanhersecke. — Thèse inaugurale. Lille, 1891.
Verga. — Arch. p. l'Anthr. et l'Ethn., 1872.
— Riv. sperim. anno II, fasc. II.

Imp. de la Faculté de Médecine, Jouve et Cie, 15, rue Racine, PARIS